

19 jan 2024 -17:16

Appartient à Conseil des ministres du 19 janvier 2024

Ukraine : moyens supplémentaire pour les CPAS

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé la redistribution de crédits de la provision interdépartementale dans le contexte de la crise ukrainienne afin de couvrir les coûts exposés pour l'aide fournie par les CPAS.

La guerre en Ukraine, et plus particulièrement l'afflux de personnes ayant obtenu un statut temporaire de personne déplacée en Belgique, entraîne une forte augmentation du nombre de personnes devant faire appel au CPAS.

Pour faire face à la hausse des coûts exposés par les CPAS, un montant de 167,5 millions d'euros sera libéré.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte
Porte-parole (NL)
+32 478 44 07 01
sam.vandeputte@lalieux.fed.be